

# TEMPS ÉDUCATIFS périscolaires



Pays Fléchois  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## Préparer les enfants à être les citoyens de demain

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) est le fruit d'un travail commun entre l'ensemble des acteurs de l'éducation. Il permet d'organiser les services de l'enfance et de la jeunesse afin que chaque enfant puisse bien grandir en Pays fléchois. Notre priorité reste l'intérêt de l'enfant au-dessus de toute autre considération.

Depuis 2016, la Communauté de communes du Pays fléchois propose un dispositif comprenant cinq matinées allongées, trois après-midis d'enseignements scolaires ainsi qu'un après-midi dédié aux activités du Pass éducatif, aussi appelées Temps

éducatifs périscolaires. Ces activités sont encadrées par des animateurs de la Communauté de communes et des associations partenaires que je tiens à remercier ici. En sortant du cadre scolaire, ces après-midis permettent aux enfants d'apprendre autrement et de s'ouvrir à différents domaines. Nous avons confirmé cette organisation jusqu'en 2027.

Le PEDT mis en place de 2021 à 2024 aborde des sujets plus larges et une continuité des apprentissages de 0 à 25 ans. Notre objectif est de donner aux enfants les clés pour se construire et comprendre la société dans laquelle nous vivons, de façon équitable, pour les préparer à être les citoyens de demain.

Bonne rentrée à tous,

**Nadine Grelet-Certenais**

Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois  
Maire de La Flèche

## Les Temps éducatifs périscolaires

Les Temps éducatifs périscolaires (TEP) sont des activités répondant aux **besoins de découverte et de divertissement des enfants scolarisés**. Elles durent au moins **2h10** et sont **gratuites**.

L'après-midi débute par un **temps d'échange** entre les enfants et les animateurs. Puis ils participent à **une activité issue de quatre parcours éducatifs**. Enfin, **un bilan et un retour au calme** sont réalisés.

En maternelle, des ateliers sont proposés en autonomie afin que les enfants qui font la sieste puissent participer aux activités en fonction de leur réveil.

**Les parcours sont construits sur l'ensemble de la scolarité**. Les activités sont **adaptées au niveau scolaire de l'enfant**. Au cours de l'année, il participe à tous les parcours éducatifs :

- sport,
- bien vivre,
- art et culture,
- science et communication.

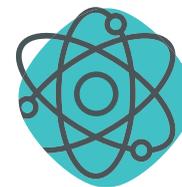


## Les quatre parcours éducatifs



### Sport

Motricité, jeux de coopération, sports collectifs, orientation...



### Science et communication

Communic'actions, multimédia, journalisme...



### Art et culture

Arts visuels, patrimoine, expression...



### Bien vivre

Les autres et moi, initiation aux premiers secours, environnement...

## Cycles et horaires du Pass éducatif

• **La Communauté de communes prend en charge les enfants du premier au dernier jour d'école** et leur propose des activités même en dehors des périodes du Pass éducatif.

• **L'année est répartie en quatre périodes de 8 ou 9 séances** afin que les enfants participent aux quatre parcours éducatifs chaque année.

• **Une seule inscription administrative** pour toute l'année scolaire, supposant la participation de l'enfant aux quatre parcours.

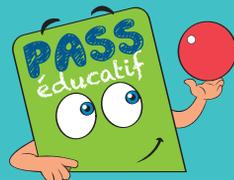
• **Si toutefois vous souhaitez annuler l'inscription de votre enfant** après avoir pris connaissance des activités proposées, nous vous remercions de le signaler dans les meilleurs délais au référent périscolaire de l'école.

	Jour	Horaires
André-Fertré maternelle	Jeudi	13h50 - 16h00
André-Fertré élémentaire	Jeudi	13h50 - 16h00
Bazouges-sur-le-Loir	Jeudi	14h00 - 16h20
Bousse	Jeudi	13h30 - 16h00
Clermont-Créans	Mardi	13h50 - 16h00
Cré-sur-Loir	Jeudi	13h55 - 16h00
Crosnières	Vendredi	14h00 - 16h10
Descartes	Lundi	13h50-16h00
Jules-Ferry maternelle	Mardi	14h00 - 16h10
Jules-Ferry élémentaire	Mardi	13h50 - 16h00
Lazare-de-Baïf maternelle	Lundi	13h50 - 16h00
Lazare-de-Baïf élémentaire	Lundi	13h55 - 16h05
Pape-Carpantier	Lundi	13h50 - 16h00
Pasteur	Vendredi	13h50 - 16h00
La Fontaine-Saint-Martin et Lignon*	Lundi	13h50 - 16h00
Léo-Delibes	Mardi	13h50 - 16h00
Mareil-sur-Loir	Vendredi	13h50 - 16h00
Oizé	Vendredi	13h50 - 16h00
Villaines-sous-Malicorne	Mardi	13h50 - 16h00

\* Regroupement scolaire.

## Cette organisation entre dans le cadre du **Projet éducatif de territoire**

- 5 matinées scolaires allongées
- 1 après-midi dédié aux activités du Pass éducatif
- 4 périodes d'activités de 8 à 9 séances d'une durée d'au moins 2h10 chacune
- 4 parcours éducatifs



Sport



Science  
et communication



Art et culture



Bien vivre

Retrouvez l'ensemble des activités des parcours sur le site [www.paysflechois.fr](http://www.paysflechois.fr).



Les activités se dérouleront sous réserve des directives sanitaires gouvernementales de lutte contre la Covid-19.

Pour plus de renseignements, contacter le service Éducation à :  
**Espace Gambetta**  
48, boulevard Gambetta - 72200 La Flèche  
02 43 45 59 80 • [education@ville-lafleche.fr](mailto:education@ville-lafleche.fr) • [www.paysflechois.fr](http://www.paysflechois.fr)



**Pays Fléchois**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES